

## *Déclaration CGT au CSE ALSA du 15 avril 2021 sur la situation économique et financière de l'entreprise :*

L'avis sur la situation économique et financière de l'entreprise porte sur l'état des comptes, sur les décisions industrielles et financières et bien évidemment sur les finalités de l'entreprise.

Cette consultation des représentants du personnel, intermédiaires des salariés, est indispensable à la transparence qui leur est due, impossible sans le travail de l'expert Secafi et la bonne volonté des directions qu'il a interviewées.

Malgré un Chiffre d'affaires en baisse (à 20 485M€ soit - 6,5 % publié et - 1,3 % en comparable) le Résultat net part du Groupe (2 435 M€ soit + 8,6 % publié et +11,2% hors effet de change) a atteint des records.

Avec des politiques d'économies, d'optimisation et de restructurations, le Groupe a pu gommer l'impact de la baisse de son Chiffre d'Affaires sur le Résultat Net.

Il a licencié 1600 travailleurs aux USA et la vente de Schulke par Air Liquide Gmbh a réduit les effectifs de l'ensemble encore de 1000 salariés (881 net après embauches dans la Santé en Allemagne).

Le Groupe par l'intermédiaire d'AL Gmbh, a donc vendu l'entreprise Schulke qui a versé un dividende exceptionnel à ALSA la maison mère, de 870M€. Ce dividende exceptionnel sera donc ajouté au résultat d'exploitation d'ALSA et c'est 1 334M€ de résultat net comptable qui seront totalement distribués après l'Assemblée Générale de mai 2021. Le dividende versé aux actionnaires d'Air Liquide va progresser de 1,9%, selon le bon vouloir du conseil d'administration.

Le passif de cette filiale, du domaine de l'hygiène industrielle et de la prévention des infections aussi important en cette pandémie, justifie-t-il qu'on puisse la vendre et ce pour satisfaire les actionnaires ?

En 2020, ALSA a aussi cédé Cryo PDP spécialiste du transport sous température dirigée pour l'industrie pharmaceutique, exigeant de cette activité une vitesse de retour sur investissement supérieure au fonds financier avec lequel elle a négocié et prétextant lui donner les moyens de se développer. Pourtant, ce fonds l'a très vite revendue.

Toujours dans le domaine de la santé, à domicile en l'occurrence, les filiales en France sont largement rentables mais pas assez pour répondre aux objectifs indécents fixés par la maison mère. Ainsi, le projet OSCARE chez Vitalaire, a engendré la suppression de 38 postes qui se sera soldée par le licenciement des salariés dans l'incapacité de déménager pour un reclassement sur des sites lointains.

Malgré la situation sidérante du et depuis le printemps dernier, l'entreprise française a maintenu le versement intégral des dividendes aux actionnaires, à 58% de son résultat net.

Face à cela, on anticipait déjà les conséquences sanitaires, économiques et sociales en France et des investissements avec ces sommes auraient été plus que bienvenus.

Dans de telles circonstances, aussi inédites, la direction s'est-elle questionnée sur ce que souhaitent les salariés ? Manifestement pas.

La CGT écrivait sans succès au PDG Benoît Potier le 19 mars 2020 au sujet l'entreprise Luxfer « ... au cas où le gouvernement ne répondrait pas favorablement à la demande de nationalisation de l'entreprise Luxfer à Gerzat, nous invitons la Direction Générale à étudier toutes les solutions de sauvegarde de cette entreprise actuellement en liquidation judiciaire. Cette société est la seule entreprise en Europe à pouvoir fabriquer des bouteilles d'oxygène médical. Entreprise condamnée par

*le capitalisme financier malgré un carnet de commandes plein et des résultats records... », « Face à l'importance de retrouver une souveraineté nationale et de réindustrialiser toutes les activités vitales aux besoins de notre pays, nous vous proposons d'organiser une réunion en visioconférence avec une délégation CGT d'Air Liquide et une délégation de salariés de Luxfer afin de vous présenter un dossier de rachat de cette entreprise. Le Groupe Air Liquide a largement les moyens de racheter cette entreprise qui a un sens dans son portefeuille d'activités santé et industrielles. »*

Dans ce contexte pandémique, les agissements d'ALSA qui pilote le Groupe, rendent donc essentiel de questionner, de remettre en question à nouveau ses finalités, toutes vouées à optimiser le versement des dividendes aux actionnaires.

La "revue des portefeuilles d'activité", terme aseptisé, cynique peut-être et les PSE, ne s'en sont pas arrêtés là, la société française SUDAC a été vendue et l'établissement ALE de Vitry sur Seine est l'objet d'un PSE, énième conséquence de la délocalisation de la fabrication à RAK aux Emirats Arabes Unis.

En conclusion de l'ensemble de ces éléments, la CGT rendra un avis défavorable à la situation économique et financière de l'entreprise Air Liquide SA.